

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1
	Version : 2
3-EN-UN technique Lubrifiant Chaînes et Câbles au PTFE	Date : 22/8/2008
	Remplace la fiche : 1/1/2006
	3-EN-UN

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT : 3-EN-UN technique Lubrifiant Chaînes et Câbles au PTFE
Utilisations recommandées : Lubrifiant
FOURNISSEUR : Europarc du Chêne
Adresse : 11 Rue Edison
69500 BRON
FRANCE
Téléphone : +33 4 72 14 67 47
Télécopie : +33 4 72 14 67 49
Courriel : info@wd40.fr
APPEL D'URGENCE : ORFILA (France) : (33) (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

PRINCIPAUX DANGERS :
Effets néfastes sur la santé : A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle
Effets sur l'environnement : Nocif pour les organismes aquatiques
Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Dangers physiques et chimiques :
- Incendie ou explosion : Récipient sous pression
Gaz liquéfié extrêmement inflammable
Gaz plus dense que l'air; peut se déplacer au niveau du sol. Possibilité d'ignition à distance
Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée
Classification du produit : Selon les critères de la Communauté Européenne, ce produit est classé comme:
- EXTREMEMENT INFLAMMABLE
- DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

PREPARATION :
Nature chimique : Aérosol à base de naphta léger (pétrole), hydrotraité, propulsé par du gaz de pétrole liquéfié

Composants contribuant aux dangers :

Nom de la substance	Teneur	No CAS / No CE / No index	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Gaz de pétrole liquéfiés</u>	: 30 %	68476-85-7 / 270-704-2 / 649-202-00-6	F+	12
<u>Naphta léger (pétrole), hydrotraité</u>	: 10 - 30 %	64742-49-0 / 265-151-9 / 649-328-00-1	F Xn N	11-38-51/53-65-67
<u>Oranger doux, extraits</u>	: < 1 %	8028-48-6 / 232-433-8 / -----	Xn N	10-38-43-50/53-65

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation : Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air
En cas de malaise : Appeler un médecin
Contact avec la peau : Oter tout vêtement ou chaussure souillés
Rinçage à l'eau immédiat et abondant
En cas de rougeur ou irritation, appeler un médecin
Contact avec les yeux : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées
En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste
Ingestion : Rincer la bouche à l'eau

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2
	Version : 2
3-EN-UN technique Lubrifiant Chaînes et Câbles au PTFE	Date : 22/8/2008
	Remplace la fiche : 1/1/2006
	3-EN-UN

4. PREMIERS SECOURS (suite)

Protection des sauveteurs : Consulter un médecin
Ne pas pénétrer sans un équipement de protection approprié

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO2)
Poudres

Moyens d'extinction déconseillés : Eau pulvérisée

Dangers spécifiques : Récipient sous pression. Sous l'action de la chaleur, danger d'éclatement par augmentation de la pression interne :
Dégagement possible de vapeurs toxiques
Les mélanges gaz-air sont explosifs
Vapeurs plus denses que l'air; peuvent se déplacer au niveau du sol. Possibilité d'ignition à distance

Méthodes particulières d'intervention : Faire évacuer la zone dangereuse
Ne pas respirer les fumées
Refroidir à l'eau pulvérisée les capacités exposées à la chaleur
Eviter le rejet des eaux d'extinction dans l'environnement

Protection des intervenants : Protection complète du corps
Appareil de protection respiratoire isolant autonome

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Eviter le contact avec la peau et les yeux
Ne pas respirer les gaz
Ne pas fumer
Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.
Intervention limitée au personnel qualifié muni des protections appropriées
Equipement de protection :
- appareil de protection respiratoire isolant autonome
- vêtements de protection appropriés
Ventiler mécaniquement la zone de déversement, en prévenant la formation de mélanges explosifs avec l'air

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser à l'égout (risque d'explosion)

Méthodes de nettoyage :
- Récupération : Recueillir le reliquat à l'aide d'une matière absorbante non combustible.
- Nettoyage/décontamination : Laver la zone souillée à grande eau
- Elimination : Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Mesures techniques : Ventilation
Utiliser un outillage ne produisant pas d'étincelles
Matériel et équipements utilisables en atmosphère explosive

Précautions à prendre : Eviter les températures élevées
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
Interdiction de fumer

Conseils d'utilisation : Ne pas vaporiser à proximité d'une flamme ou d'un corps incandescent
Ne pas percer l'emballage, même vide, après usage
Procéder par brèves pressions sans pulvérisation prolongée

STOCKAGE

Conditions de stockage :

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3
	Version : 2
	Date : 22/8/2008
	Remplace la fiche : 1/1/2006
3-EN-UN technique Lubrifiant Chaînes et Câbles au PTFE	3-EN-UN

7. MANIPULATION ET STOCKAGE (suite)

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Recommandées : | <ul style="list-style-type: none"> Stocker : - dans un endroit frais et bien ventilé - à l'écart de toute source d'ignition - à l'abri du rayonnement solaire direct - à une température ne dépassant pas 30 °C |
| <ul style="list-style-type: none"> Matières incompatibles : | <ul style="list-style-type: none"> Oxydants puissants Bases fortes Matières comburantes |
| <ul style="list-style-type: none"> Matériaux d'emballage : | <ul style="list-style-type: none"> Emballage d'origine |
| <ul style="list-style-type: none"> - Recommandés : - Contre-indiqués : | <ul style="list-style-type: none"> Caoutchoucs Matières plastiques |

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Mesures d'ordre technique : | <ul style="list-style-type: none"> Assurer une bonne ventilation du poste de travail Capter les vapeurs à leur point d'émission |
| <ul style="list-style-type: none"> Paramètres de contrôle : - France : | <ul style="list-style-type: none"> Butane : VME : 800 mg/m³ (1900 ppm) |
| <ul style="list-style-type: none"> Equipements de protection individuelle : - Protection respiratoire : - Protection des mains : - Protection des yeux : - Protection de la peau et du corps : | <ul style="list-style-type: none"> En cas de ventilation insuffisante : Appareil de protection respiratoire autonome isolant Gants antistatiques Les gants utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive 89/686/CEE et de la norme correspondante NF EN 374 Délai de rupture : consulter les préconisations du fabricant Lunettes de sécurité Vêtements antistatiques |
| <ul style="list-style-type: none"> Mesures d'hygiène : | <ul style="list-style-type: none"> Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail Se laver les mains après toute manipulation |

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Etat physique : Couleur : Odeur : Caractéristiques d'inflammabilité : - Point d'éclair : Limites d'explosivité dans l'air : - Inférieure : - Supérieure : Solubilité : - dans l'eau : | <ul style="list-style-type: none"> Aérosol jaune paille caractéristique Gaz propulseur : < -20 °C 0.8 % (volume) 9.0 % (volume) Insoluble |
|--|---|

10. STABILITE ET REACTIVITE

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Stabilité : Réactions dangereuses : - Conditions à éviter : - Matières à éviter : | <ul style="list-style-type: none"> Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi Peut exploser ou s'enflammer : - au contact d'un point chaud ou d'une flamme - oxydants puissants - acides |
|--|---|

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4
	Version : 2
3-EN-UN technique Lubrifiant Chaînes et Câbles au PTFE	Date : 22/8/2008
	Remplace la fiche : 1/1/2006
	3-EN-UN

10. STABILITE ET REACTIVITE (suite)

- bases fortes
- matières comburantes
- Produits de décomposition dangereux : Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse), libère : Oxydes de carbone (CO, CO2) , Divers fragments hydrocarbonés

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Toxicité aiguë : Ne présente pas de risques particuliers dans les conditions normales d'hygiène industrielle
- Symptômes aigus : Maux de tête
Somnolence
Vertiges
Nausées
Vomissement
Perte de coordination
Dépression du système nerveux central
Perte de connaissance
Convulsions
Coma
- Effets locaux : Peut provoquer une irritation légère et passagère des muqueuses oculaires
Peut provoquer une légère irritation de la peau, en cas de contact prolongé ou répété

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Persistence : Butane :
Temps de demi-vie dans l'eau : < 2.6 jours
Temps de demi-vie dans l'air : 3.2 jours
Isobutane :
Temps de demi-vie dans l'air : 6.9 jours
(données bibliographiques)
- ECOTOXICITE :
Effets sur les organismes aquatiques : Nocif pour les organismes aquatiques
Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- DECHETS DE PRODUIT :
Destruction/Élimination : Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur
- EMBALLAGES SOUILLES :
Interdictions : Ne pas percer ou brûler après usage
Décontamination/nettoyage : Vider complètement les emballages avant élimination
Destruction/élimination : Détruire en installation autorisée
- REMARQUE : L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- REGLEMENTATIONS INTERNATIONALES :
- No ONU 1950
Voies terrestres :
- Rail/route (RID/ADR) : Classe : 2
Etiquetage : 2.1

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5
	Version : 2
3-EN-UN technique Lubrifiant Chaînes et Câbles au PTFE	Date : 22/8/2008
	Remplace la fiche : 1/1/2006
	3-EN-UN

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)

Voie maritime (OMI/IMDG) :	Code de classification : 5F Classe : 2 Etiquetage : 2.1 Fiche de sécurité (FS) : F-D, S-U
Voie aérienne (OACI/IATA) :	Classe : 2.1 Etiquetage : 2.1
REMARQUE :	Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche Mais, compte tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses et dans le cas où la FDS en votre possession daterait de plus de 12 mois, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

ETIQUETAGE CE :

- **Symboles et indications de danger :**



- Phrases R :	- EXTREMEMENT INFLAMMABLE (F+) R12 : Extrêmement inflammable. R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Phrases S :	S 9 : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé S23 : Ne pas respirer les aérosols. S33 : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. S38 : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
- Phrases complémentaires :	Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas brûler ou percer même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de portée des enfants. Contient : Oranger doux, extraits. Peut déclencher une réaction allergique

AUTRES REGLEMENTATIONS :

France :

Maladies professionnelles (tableau(x) n° 84) : concerné

Les informations réglementaires reprises dans cette section rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la FDS

Il est recommandé de se référer à toutes mesures ou dispositions, internationales, nationales ou locales pouvant s'appliquer L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R du § 3 :	R10 : Inflammable. R11 : Facilement inflammable. R12 : Extrêmement inflammable. R38 : Irritant pour la peau. R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets
------------------------------	--

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6
	Version : 2
	Date : 22/8/2008
3-EN-UN technique Lubrifiant Chaînes et Câbles au PTFE	Remplace la fiche : 1/1/2006
	3-EN-UN

16. AUTRES INFORMATIONS (suite)

Références bibliographiques :	<p>néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.</p> <p>Bureau Européen des substances Chimiques (ECB) IUCLID (International Uniform Chemical Information Data Base) INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) HSDB (Hazardous Substances Data Bank) (National Library of Medicine) RTECS (Registry of Toxic effects of Chemical Substances)</p>
* Mise à jour :	Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de page)
Fiche de données de sécurité établie par :	<p>LISAM SERVICES - TELEGIS 6 rue des Boucheries F-60400 NOYON www.reachelp.com Safety Made Easy with www.lisam.com</p>

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

Fin du document